

Plan d'action de la direction de Services partagés Canada

Dans le cadre du développement du modèle d'exploitation cible de Services partagés Canada (SPC), le ministère a complété sa révision des procédures existantes, pratiques et outils à l'été 2018. Cette révision a fourni des recommandations sur des améliorations qui poussent SPC à standardiser ses pratiques et modèles de prestations de l'industrie. Le ministère a développé des activités de formation afin d'augmenter la sensibilisation et continuera à fournir des activités de formation sur une base nécessaire.

PLAN D'ACTION DÉTAILLÉ DE SERVICES PARTAGÉS CANADA
 aux recommandations formulées dans le Rapport sur l'aliénation des biens et du matériel excédentaires du gouvernement
 des rapports du printemps 2018 du vérificateur général du Canada

Numéro de référence dans le rapport	Recommandation du vérificateur général du Canada	Réponse du Ministère	Description du résultat final prévu	Date d'achèvement prévue	Jalons importants (description/dates)	Organisation responsable / point de contact (nom, poste, no. de tél.)	Indicateur de réalisation (Pour l'usage du comité seulement)
	1. Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC), la Gendarmerie royale du Canada (GRC) et Services partagés Canada (SSC) devraient revoir leurs processus de gestion du cycle de vie des biens, notamment l'approvisionnement, dans le but de faciliter et d'encourager le transfert et la réutilisation des biens.	Recommandation acceptée. SPC a entrepris de définir correctement le cycle de vie complet de la gestion du matériel, y compris l'élaboration d'un modèle opérationnel cible. Cela se traduira par une vue unifiée de la gestion des biens dans les services du Ministère avec la définition d'activités, d'interdépendances, d'indicateurs de performance et de stratégies de transfert et de l'aliénation, y compris le programme Ordinateurs pour les écoles. L'élaboration d'un modèle opérationnel cible et d'une feuille de route pour la mise en œuvre sera achevée au printemps 2018.	Charger la Gestion du matériel (GM) de l'examen et de la recommandation de toutes les demandes d'aliénation. Des communications ont été préparées et envoyées à toutes les parties prenantes. Un formulaire de demande d'aliénation de SPC, un guide de formation sur l'aliénation destiné aux centres de coûts et un accord de transfert ont été créés et approuvés.	Décembre 2018	L'élaboration d'un modèle opérationnel cible est en cours afin de définir les meilleures pratiques à long terme pour le processus de gestion de l'aliénation des biens de SPC. Toutefois, à court terme et compte tenu des faiblesses recensées dans le rapport du Bureau du vérificateur général, nous avons créé un processus centralisé d'aliénation, qui assurera l'efficacité de la gestion du contrôle et favorisera le transfert et la réutilisation du matériel. Le modèle à court terme comprend l'affectation d'un responsable fonctionnel de l'aliénation à la GM chargé d'examiner, de surveiller et de valider les demandes d'aliénation comme suit : <ul style="list-style-type: none"> • élaborer un outil interne (c.-à-d. Synergi) pour annoncer/faire la promotion du matériel en surplus à l'interne, lorsqu'il est pratique et rentable de le faire; • promouvoir l'utilisation de l'outil GCTransfert de SPAC; • veiller à la conformité aux normes nationales et aux exigences des politiques en matière d'aliénation; • fournir aux centres de coûts une aide et des directives relatives aux politiques en matière d'aliénation; 	Stéphane Cousineau, (sous-ministre adjoint principal [SMAP], Direction générale des services ministériels [DGSM]) 1-613-670-1758	

					<ul style="list-style-type: none"> • communiquer à l'interne et à l'externe au sujet des transferts directs. <p>Produits livrables en cours :</p> <p>1) Charger la GM de l'examen et de la recommandation de toutes les demandes d'aliénation. Un plan de communication sera préparé et envoyé à toutes les parties prenantes. (Décembre 2018).</p> <p>1.1) Formulaire de demande d'aliénation de SPC – soumis à l'approbation de la haute direction (Novembre 2018).</p> <p>1.1.1) Ébauche (Juin 2018).</p> <p>1.1.2) Soumettre l'ébauche aux parties prenantes pour recueillir leurs commentaires (Juillet 2018).</p> <p>1.1.3) Modifications et changements (Octobre 2018).</p> <p>1.2) Guide de formation sur l'aliénation destiné aux centres de coûts – soumis à l'approbation de la haute direction (Novembre 2018).</p> <p>1.2.1) Ébauche (Juin 2018).</p> <p>1.2.2) Soumettre l'ébauche aux parties prenantes pour recueillir leurs commentaires (Septembre 2018).</p> <p>1.2.3) Sur demande – formation individuelle (Novembre 2018).</p> <p>1.3) Accord de transfert – soumis à l'approbation de la haute direction (Septembre 2018).</p> <p>1.3.1) Ébauche (Juin 2018).</p> <p>1.3.2) Soumettre l'ébauche aux parties prenantes pour recueillir leurs commentaires (Septembre 2018).</p> <p>1.3.3) Soumettre l'ébauche à l'examen des Services juridiques (Octobre 2018).</p>	
--	--	--	--	--	--	--

					<p>1.4) Établir un processus interne de transfert du matériel au sein de SPC au moyen de Synergi pour (Septembre 2018) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • annoncer les biens matériels qu'une organisation n'utilise plus, mais qui pourraient profiter à d'autres au sein de SPC; • permettre aux organisations de SPC d'acquérir des biens en surplus auprès d'autres organisations au sein de ministère au lieu d'acheter de nouveaux matériels. <p>1.4.1) Grandes lignes et conception (Juillet 2018). 1.4.2) Plan de communication – Déploiement aux centres de coûts (Septembre 2018).</p>		
	2. L'Agence du revenu du Canada, SPAC, la GRC et SPC devraient revoir leurs processus internes dans le but de faciliter les dons de biens excédentaires.	Recommandation acceptée. SPC a une norme homologuée pour le transfert, le prêt et le don de matériel qui décrit les processus et les paramètres que les gestionnaires de centre de coûts doivent suivre pour l'équipement et le matériel de technologies de l'information. Le Ministère examinera la norme afin d'identifier les possibilités d'amélioration. Le Ministère communiquera des instructions aux gestionnaires des centres de coûts et offrira une formation sur les processus d'aliénation dans l'été de 2018.	Une Entente de don et un formulaire de demande d'aliénation de SPC ont été créés et approuvés.	Décembre 2018	<p>Comme nous l'avons indiqué, la GM, en tant que responsable fonctionnel, surveillera toute aliénation de matériel en surplus ou obsolète et fournira des directives et de l'aide afin de veiller à la conformité des dons de matériel en surplus à la <i>Directive sur l'aliénation du matériel en surplus</i> du Conseil du Trésor.</p> <p>Produits livrables en cours :</p> <p>2.1) Entente de don – soumise à l'approbation de la haute direction (Novembre 2018). 2.1.1) Ébauche (Juin 2018). 2.1.2) Soumettre l'ébauche aux parties prenantes pour recueillir leurs commentaires (Juillet 2018). 2.1.3) Soumettre l'ébauche à l'examen des Services juridiques (Octobre 2018).</p> <p>2.2) Formulaire de demande d'aliénation de SPC – soumis à l'approbation de la haute direction (Novembre 2018). 2.2.1) Ébauche (Juin 2018).</p>	Stéphane Cousineau, (SMAP, DGSC) 1-613-670-1758	

					<p>2.2.2) Soumettre l'ébauche aux parties prenantes pour recueillir leurs commentaires (Juillet 2018).</p> <p>2.2.3) Modifications et des changements (Octobre 2018).</p>		
	<p>3. SPAC, la GRC et SPC devraient tenir une documentation suffisante pour justifier la méthode d'aliénation qu'ils choisissent. Ils devraient envisager de normaliser leurs formulaires en vue d'en assurer l'uniformité. Ils devraient aussi tenir compte de tous les facteurs pertinents avant de prendre une décision relative à l'aliénation d'un bien, notamment les coûts de l'aliénation, la valeur du bien et l'impact de la méthode d'aliénation retenue sur l'environnement.</p>	<p>Recommandation acceptée. Dans le cadre de l'élaboration du modèle opérationnel cible de SPC, un examen des processus, des pratiques et des outils existants, comme les formulaires pour les biens non liés aux technologies de l'information et les biens de technologies de l'information, est en cours. L'étude fournira des recommandations sur les améliorations pour permettre au Ministère d'adopter les pratiques normalisées et les modèles de prestation de l'industrie. Un plan de communication et des activités de formation seront entrepris pour sensibiliser les gestionnaires des centres de coûts à leurs responsabilités en matière de décisions d'aliénation. Cela se terminera à l'été de 2018.</p>	<p>Une Formulaire de demande d'aliénation de SPC et un Guide de formation sur l'aliénation destiné aux centres de coûts a été créé et approuvés.</p>	<p>Décembre 2018</p>	<p>Le responsable fonctionnel de l'aliénation de la GM sera chargé d'examiner et de valider les informations dans le formulaire de demande d'aliénation de SPC, qui a été mis à jour pour y ajouter :</p> <ul style="list-style-type: none"> • l'analyse coûts-avantages utilisée pour étayer la décision au sujet de l'aliénation; • d'autres données historiques pertinentes, comme le produit de la vente d'articles similaires et le coût d'aliénation, qui peuvent aussi éclairer le choix de la meilleure méthode d'aliénation. <p>Produits livrables en cours :</p> <p>3.1) Formulaire de demande d'aliénation de SPC – soumis à l'approbation de la haute direction (Novembre 2018).</p> <p>3.1.1) Ébauche (Juin 2018).</p> <p>3.1.2) Soumettre l'ébauche aux parties prenantes pour recueillir leurs commentaires (Juillet 2018).</p> <p>3.1.3) Modifications et des changements (Octobre 2018).</p> <p>3.2) Guide de formation sur l'aliénation destiné aux centres de coûts – soumis à l'approbation de la haute direction (Novembre 2018).</p> <p>3.2.1) Ébauche (Juin 2018).</p> <p>3.2.2) Soumettre l'ébauche aux parties prenantes pour recueillir leurs commentaires (Septembre 2018).</p> <p>3.2.3) Sur demande – formation individuelle (Novembre 2018).</p>	<p>Stéphane Cousineau, (SMAP, DGSC) 1-613-670-1758</p>	